

Études littéraires africaines

Soyinka et les Droits de l'Homme

Extraits d'une conférence donnée à Tombouctou, Université ouverte des 5 continents, en novembre 2005

Alain Ricard



Numéro 22, 2006

Wole Soyinka

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1041244ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1041244ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ricard, A. (2006). Soyinka et les Droits de l'Homme : extraits d'une conférence donnée à Tombouctou, Université ouverte des 5 continents, en novembre 2005. *Études littéraires africaines*, (22), 17–19. <https://doi.org/10.7202/1041244ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

SOYINKA ET LES DROITS DE L'HOMME

(EXTRAITS D'UNE CONFÉRENCE DONNÉE À TOMBOUCTOU,
UNIVERSITÉ OUVERTE DES 5 CONTINENTS, EN NOVEMBRE 2005)

En 1994, Wole Soyinka a préfacé par ces mots : "un énoncé humaniste et direct des droits de l'homme", une édition de la déclaration universelle des droits de l'homme, publiée par l'Institut français de recherche sur l'Afrique en trois grandes langues africaines (haoussa, igbo, yoruba). Pour lui, le respect de ces droits fondamentaux comprend aussi le respect des droits culturels, mais il ne perd pas de vue l'essentiel : la vie, la liberté, la sûreté. Il est un poète citoyen, actif dans la presse, dans les livres, sur les scènes du monde, au service d'une pensée de la liberté et de la responsabilité qui a valeur universelle. Il y a une cohérence dans cette œuvre qui, depuis plus de quatre décennies, propose une pensée à travers une pratique esthétique et des textes que les concepts d'engagement ou de militantisme n'épuisent pas : quelle conversation pouvons-nous avoir avec elle ? Que nous dit-elle des droits de l'Homme ?

La question biafraise et l'emprisonnement

En 1967, Soyinka a connu l'incarcération. C'est pour s'être mêlé (mais comment s'en tenir à l'écart ?) du conflit entre les Fédéraux et les Biafrais qu'il est arrêté. Il avait appelé à la constitution d'une troisième force : utopie qu'il paiera d'un long séjour en prison. Ainsi, lui qui n'a pas soutenu la sécession sera victime de la guerre. En 1970, de retour à Ibadan, il donne *Madmen and Specialists* puis, peu de temps après, *The Man Died*, récit de sa captivité. Ayant échappé aux "fous et spécialistes" de la police scientifique, W. Soyinka est demeuré bien vivant ; le récit de sa captivité est, pour la première fois dans son œuvre, un texte écrit à la première personne, original et fort. Dans cet ouvrage traduit en 1984, il raconte son arrestation, sa lutte pour la survie et enfin sa libération, sans autre forme de procès, après plus d'un an et demi d'enfermement dans des conditions très dures. Paru en 1972, le livre ne sera pas vendu au Nigeria où l'auteur a été menacé d'un procès en diffamation, car il donnait les noms de ses geôliers, mais où il sera pourtant beaucoup lu et commenté.

Le Nigeria et les compagnies pétrolières

La fin des années soixante-dix est une période particulièrement importante au Nigeria. La promesse que les militaires ont faite, de remettre le pouvoir aux civils, arrive à échéance en 1980. Le débat sur la constitution, les créations d'États, se déroulent sur fond de *boom* pétrolier : le pays nage dans l'or noir ! Les salaires sont considérablement augmentés, les chantiers de construction surgissent partout, le régime de Murtala Muhammad, puis celui d'Obasanjo dans une moindre mesure, insufflent aux Nigériens une nouvelle confiance sur la scène internationale : fort de

ses pétrodollars, le Nigeria peut parler haut et fort. En 1976, W. Soyinka donne *Ogun Abibiman*, qui deviendra une sorte d'emblème pour la nouvelle génération de poètes et qui marque un approfondissement dans l'engagement du poète en faveur de la libération de l'Afrique Australe : le Zimbabwe n'existe pas encore ; l'apartheid sévit. La critique violente de régimes comme celui d'Amin Dada ou de Bokassa, le futur empereur, ne se sépare pas de la lutte pour la liberté au Zimbabwe ou pour l'égalité des droits en Afrique du Sud. Cette position n'est pas celle d'un humaniste désincarné, soucieux de maintenir un quelconque équilibre diplomatique entre l'Est et l'Ouest. La dénonciation du pouvoir blanc n'est justifiée que par la sévérité à l'endroit des excès du pouvoir noir. Si les tyrannies africaines sévissent, c'est d'abord aux intellectuels africains de les dénoncer. Les droits de l'Homme sont indivisibles : en ce sens il est bien l'héritier de Kant !

Regards sur le Nigeria

Cette volonté de présence directe dans la vie politique est remarquablement illustrée par le disque édité par W. Soyinka en 1983. Intitulé *Société à responsabilité illimitée*, il constitue une charge aussi drôle que violente contre le régime Shagari. Le président y est surnommé fort à propos "share gari", partageons-nous la semoule ! De longues chansons détaillent l'incurie, le népotisme et la rapacité prévaricatrice des gouvernants de l'époque. Chantées en pidgin, sur rythme de reggae, ces chansons enchaînent anecdotes et plaisanteries colportées par la rumeur sur les exploits des "kleptocrates", puisque tel était le surnom sans illusion donné aux ministres. La popularité de ces textes vient bien de ce qu'ils reprennent des incidents réels : les quarante avions privés présents lors du mariage d'un notable du Nord ; le PDG surpris avec six millions de nairas dans une valise à Londres ; le diplomate accusé de viol aux États-Unis et promu à Lagos ; les deux milliards et demi de nairas qui s'évaporent du budget. La chanson est ainsi une chronique burlesque des exploits du régime. Soyinka nous explique aussi, dans *The Open Sore of a Continent* (1996), pourquoi il a été nécessaire de se débarrasser aussi vite de Ken Saro-Wiwa et des leaders des *Ogoni* : rien n'était potentiellement plus dangereux pour l'oligarchie militaire et les ploutocrates du Nord qu'un mouvement organisé des peuples du delta, qui risquait de mettre en péril le débit des robinets à dollars que sont les puits de pétrole polluant mangroves et lagunes.

La séparation des pouvoirs

Un enjeu fondamental traverse cette œuvre : le pouvoir ne doit pas être total, le pouvoir ne doit pas s'unifier, mais demeurer dans son pluralisme. À cet égard, ses premières pièces de théâtre montrent son attitude satirique décapante, et cela, dès sa première commande officielle. Il refuse de mettre l'histoire au service du nationalisme en 1960 dans *A Dance of the*

Forest. Le thème de la confusion des pouvoirs est, par ailleurs, tout à fait net dans le cycle des pièces consacrées au pasteur Jero (*The Trials of Brother Jero*, 1963, *Jero's Metamorphosis*, 1973). Wole Soyinka s'en prend aux prédicateurs installés sur les plages de Lagos, à leur instrumentalisation de la religion au service de fins et d'appétits tout à fait temporels. Ce sont les prédicateurs chrétiens qui font en ce cas les frais de sa satire, mais elle porte en réalité sur tous ceux qui confondent la foi et le pouvoir et voudraient enrôler les hommes de foi dans leurs entreprises.

Les autres discours, le senghorisme et le thème du pardon

Ainsi, au fil d'une longue carrière, a-t-il réussi à ne pas s'enfermer dans un discours nationaliste ou panafricaniste, mais au contraire à garder le contact avec ces discours, à poursuivre le dialogue avec eux. Le dialogue avec L.S. Senghor, commencé sur le mode de la polémique au début des années soixante par une virulente récusation de la négritude qui devait malheureusement servir d'étendard à toutes sortes de malentendus, s'achève par une réconciliation. Dans un de ses derniers ouvrages, *The Muse of Forgiveness* (1999), il montre toute l'étendue de sa sympathie, sa compréhension de l'œuvre et du projet intellectuel de Senghor.

Wole Soyinka : témoin exemplaire des élections de 1965, témoin exemplaire de la guerre civile en 1967, témoin exemplaire des exactions de la police en 1971 et en 1980, témoin exemplaire des élections de 1983... Poursuivi et acquitté en 1965, condamné pour la forme en 1984, notre auteur joue beaucoup plus qu'un simple jeu politique ou esthétique. Il essaie de fonder en conscience et en raison un autre ordre politique, dans lequel l'indépendance de la justice, l'autonomie de la création artistique, le respect des autres cultures et des autres opinions auront toute leur place. Son témoignage ne peut être que prophétique.

■ Alain RICARD

Directeur de recherche au CNRS, auteur e.a. de *La Formule Bardey, voyages africains* (Bordeaux, Confluences, 2005), recueil d'essais dans lequel la présence de Soyinka est centrale, et d'un article récent : "Soyinka, un vivant de trop" (dans *Communications*, 2006, n° 79, p. 23-39).